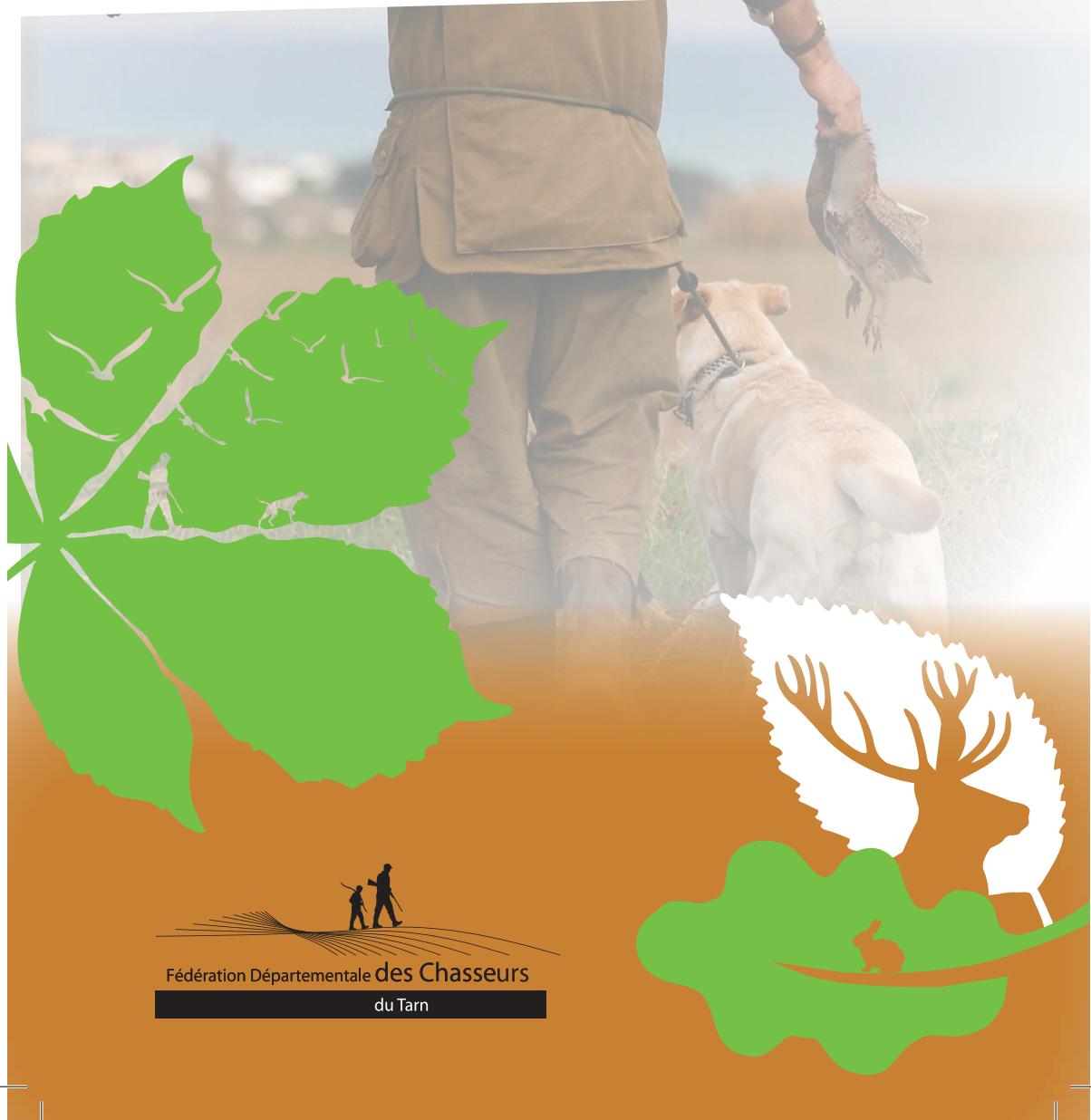


2020

CATALOGUE des FORMATIONS



Fédération Départementale des Chasseurs

du Tarn

**CE CATALOGUE EST ÉGALEMENT
DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET!**

www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn/

The screenshot shows the homepage of the Fédérations des Chasseurs d'Occitanie website for the Tarn department. The top navigation bar includes links for 'Newsletters', social media icons, a search bar, and a 'POIRE AUX QUESTIONS' button. The main menu features 'Découvrir LA NATURE', 'Agriculture et TERRITOIRE', 'Biodiversité et OBSERVATOIRE', and 'La chasse EN IMAGES'. A green banner for 'Tarn' is prominently displayed. On the left, there's a section for 'Chasser dans le Tarn' with links for 'Mon permis de chasser', 'Revue de la fédération', 'Dates ouvertures/fermetures', and 'Valider mon permis'. A dropdown menu for 'Formations' lists items like 'Chasse à l'arc', 'Piégeage', 'Gardes particuliers', 'Hygiène venaison', 'Sécurité', and 'Autres formations'. To the right, there's a photo of a person with a hawk. The footer features the 'Tempo Chasse' logo and the tagline 'Venez chasser dans le Tarn'.

La FDC81 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Inscriptions dans la limite des places disponibles. Dates susceptibles d'être modifiées, déplacées ou annulées.

SOMMAIRE

- Permis de chasserp.4
- Chasse accompagnéep.6
- Piégeur agréé p.7
- Chasse à l'arcp.9
- Les bases de la sécurité à la chasse..... p.11
- Organisateur de chasses collectives p.13
- Réguler les corvidés..... p.15
- Association de chasse..... p.17
- Réglementation chasse p. 19
- Examen sanitaire initial du gibier..... p. 21
- La découpe du gibier p. 23
- La cuisine du gibier p. 25
- Petit gibier, des outils pour le favoriser..... p. 27
- Complémentaire chasse à l'arc..... p. 29
- Perfectionnement piégeage..... p. 29

PERMIS DE CHASSER



Public : Formation et examen à partir de 15 ans, puis permis délivré par l'O.F.B à 16 ans révolus.

Lieu : **Formation théorique** : au siège de la FDC 81 à Albi.

Formation pratique et examen : centre de formation FDC12, 10 km au Nord de Rodez.

Nbre de places : En fonction des sessions (voir page 5)

Tarif : Différentes redevances perçues par l'O.F.B vous seront demandées au moment de l'inscription :

- **Pour les mineurs : 31 €**

- **Pour les majeurs : 46 €**

Caution de 40 € restituée après la formation pratique.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (1/2 journée)

Connaissance de la faune sauvage, de ses habitats et des modalités de leur gestion; Connaissances de la chasse; Connaissance des armes et des munitions, de leur emploi et des règles de sécurité; Connaissance des lois et règlements.

FORMATION PRATIQUE (1/2 journée)

Évolution sur un parcours simulé de chasse au petit et grand gibier, dans le respect des règles de sécurité. **Formation en extérieur : prévoir des vêtements adaptés !**

EXAMEN (1/2 journée)

Noté sur 31 points, (21 points pour la partie pratique et 10 points pour la théorie). Il faut obtenir la note minimale de 25 pour être reçu (sans faute éliminatoire !)

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE SUR NOTRE SITE

www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn/



PAR TÉLÉPHONE:

05.63.49.19.00

AU SIÈGE DE LA FDC81:

Chemin du Séminaire du Roc,
81 012 ALBI cedex 9

PLANNING PERMIS DE CHASSER

2020

SESSION	FORMATION THEORIQUE	FORMATION PRATIQUE	EXAMEN UNIQUE
n°3	Mercredi 1 ^{er} avril (après-midi)	Lundi 27 avril ou mardi 28 avril	Lundi 4 mai ou mardi 5 mai
n°4	Jeudi 28 mai (matin)	Lundi 15 juin ou mardi 16 juin	Lundi 22 juin ou mardi 23 juin ou mercredi 24 juin
n°5	Jeudi 25 juin (après-midi)	Mercredi 8 juillet ou jeudi 9 juillet	Lundi 20 juillet ou mardi 21 juillet
n°6	Vendredi 21 août (matin)	Mardi 8 septembre ou mercredi 9 septembre	Lundi 14 septembre ou mardi 15 septembre ou mercredi 16 septembre
n°7	Mardi 22 septembre (matin)	Mercredi 7 octobre ou jeudi 8 octobre	Jeudi 15 octobre ou vendredi 16 octobre
n°8	Lundi 26 octobre (après-midi)	Mardi 17 novembre ou mercredi 18 novembre	Lundi 23 novembre ou mardi 24 novembre ou mercredi 25 novembre
n°9	Mardi 10 novembre (matin)	Jeudi 3 décembre ou vendredi 4 décembre	Jeudi 10 décembre ou vendredi 11 décembre

CHASSE ACCOMPAGNÉE



Public : 14 ans et demi et sans limite d'âge !
(Le permis de chasse accompagnée ne sera délivré qu'à partir de 15 ans).

Lieu : Stand du permis de chasser de la FDC
12, 10 km au Nord de Rodez.

Nbre de places : 25 candidats maximum, ainsi qu'un accompagnateur par candidat, soit 50 personnes (par 1/2 journée).

DÉROULEMENT DE LA DEMI-JOURNÉE

DURANT LA DEMI-JOURNÉE ET PAR ATELIER, LES CANDIDATS DEVONT :

Évoluer sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc.

Savoir se positionner sur une ligne de battue au grand gibier avec manipulation d'une carabine.

Savoir se positionner aux côtés d'un compagnon de chasse.

**Formation en extérieur:
prévoir des vêtements
adaptés !**

Tarif : Gratuit.

DATE DES SESSIONS:

Samedi 6 juin 2020
de 8h à 13h ou de 13h30 à 18h

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE SUR NOTRE SITE

www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn/



PAR TÉLÉPHONE:

05.63.49.19.00

OU

AU SIÈGE DE LA FDC 81:

Chemin du Séminaire du Roc,
81 012 ALBI cedex 9

PIÉGEUR AGRÉÉ

S
S



Public :

Tout public. Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation, avec l'autorisation du représentant légal (document à compléter disponible sur demande auprès de la FDC). L'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

(deux soirées, à partir de 20h30)

- ❖ Législation.
- ❖ Connaissance des différents types de pièges.
- ❖ Présentation du carnet de piégeage et son utilisation.
- ❖ Connaissance et biologie des espèces, examen des connaissances.

FORMATION PRATIQUE

(un samedi de 9h à 13h)

- ❖ Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).

Durée : 16h, réparties sur deux soirées en salle et une journée sur le terrain.

Lieu : Siège de la FDC 81 à Albi.

Tarif : Gratuit.

Nbre de places : 60 par session.

DATE DES SESSIONS:

- Lundi 2 novembre 2020 (Législation)
- Jeudi 5 novembre 2020 (Biologie)
- Samedi 7 novembre 2020 (Pratique)

Il faut être présent aux trois dates pour obtenir l'agrément.

INTERVENANTS:



FORMULAIRE D'INSCRIPTION PIÉGEUR AGRÉÉ



LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date et lieu de naissance : / / à

Tél : Port :

Mail :

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire pour suivre la formation. Demandez le document auprès de la FDC81.

Je désire m'inscrire à la formation "Piégeur Agréé"

Fait à

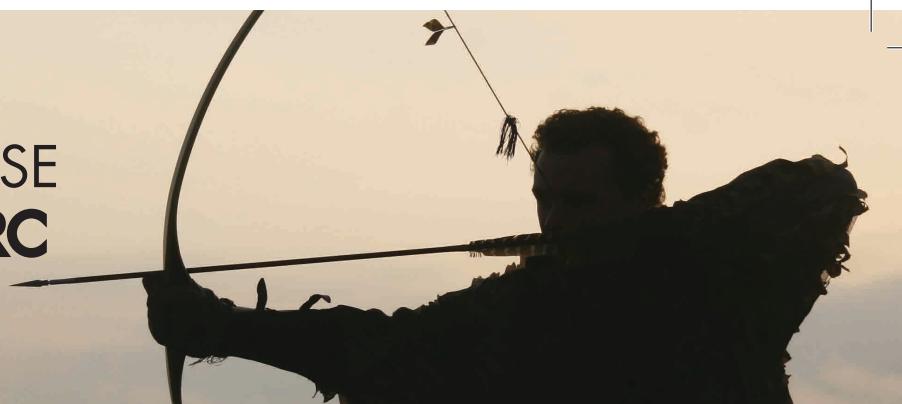
Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**

CHASSE À L'ARC



Public : Tout public.

Lieu : Siège de la FDC 81 à Albi.

Nbre de places : 30 personnes (15 personnes minimum).

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- ➔ Diaporama de présentation.
- ➔ Présentation des différents matériels.
- ➔ Exposé de la réglementation.
- ➔ Mise en situation (sécurité, zones vitales, procédés de chasse, recherche au sang).

Repas : Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place !

Tarif : Gratuit.

DATE DES SESSIONS :

- Samedi 20 juin 2020
- Samedi 19 septembre 2020
de 8h30 à 17h

INTERVENANTS :



Associations des Chasseurs à l'Arc du Tarn, Tarn-et-Garonne, et de l'Aveyron

FORMATION PRATIQUE

- ➔ Initiation au tir avec les différentes catégories d'arcs.
- ➔ La notion de cercle d'efficacité.

La partie pratique se déroule en extérieur, prévoir des vêtements adaptés !

RAPPEL : Afin de pratiquer la chasse à l'arc, il faut être titulaire du permis de chasser.

CHASSE A L'ARC

**PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE
SUR NOTRE SITE**

www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn/



PAR TÉLÉPHONE:

05.63.49.19.00

AU SIÈGE DE LA FDC 81:

Chemin du Séminaire du Roc,
81 012 ALBI cedex 9



LES BASES DE LA SÉCURITÉ À LA CHASSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Elle s'adresse à l'ensemble des chasseurs de petits et grands gibiers. L'objectif est de connaître et de maîtriser des règles de sécurité simple, mais fondamentales. Formations délocalisées, au plus près des territoires et des chasseurs.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Présentation d'un film de 15 min retraçant les faits réels d'un accident.
- Statistiques pour mieux connaître les accidents.
- Mesures pour la sécurité à la chasse.
- Responsabilités civiles et pénales.
- Présentation d'un exemple de délégation de pouvoirs.

FORMATION PRATIQUE

- Manipulation des armes.
- Aménagement des postes.
- Organisation des battues.

Public : Pour tous chasseurs !
Âge minimum : 15 ans.

Nbre de places : 30 maxi par dates (15 minimum)

Repas : Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place !

Tarif : Gratuit.

DATES et LIEUX DES SESSIONS :

Lundi 20 avril 2020 : Berlats-Esperausses
Mardi 21 avril 2020 : Labessière-Candeil
Jeudi 30 avril 2020 : St-Jean-de-Jeannes-Paulinet
Jeudi 7 mai 2020 : Larroque
Mardi 12 mai 2020 : Saint-Amans-Valtoret
de 8h à 17h

INTERVENANT :



La formation se déroule en partie en extérieur, prévoir des vêtements adaptés !

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LES BASES DE LA SÉCURITÉ À LA CHASSE

LE CANDIDAT



Société de chasse :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
CP : Ville :

Date et lieu de naissance : / / à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 20 avril 2020 : Berlats-Esperausses | <input type="checkbox"/> 7 mai 2020 : Larroque |
| <input type="checkbox"/> 21 avril 2020 : Labessière-Candeil | <input type="checkbox"/> 12 mai 2020 : Saint-Amans-Valtoret |
| <input type="checkbox"/> 30 avril 2020 : St-Jean-de-Jeannes-Paulinat | |

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :



ORGANISATEUR DE CHASSES COLLECTIVES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux personnes qui ont préalablement participé à la formation de base sur la sécurité (voir page 11). De plus, elle ne concerne que les personnes chargées d'organiser les chasses collectives au sein d'une société. Il s'agit de développer les compétences indispensables pour gérer une chasse collective.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE



Savoir organiser et gérer une chasse collective.



Avoir les moyens d'être reconnu dans la fonction. Aspects réglementaires.



Gestion des équipes.



Aspects pratiques, mise en situation sur un territoire de chasse

La formation se déroule en partie en extérieur, prévoir des vêtements adaptés !

INTERVENANTS :

Avec le soutien de :



DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COOPERATION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



Lieu : Siège de la FDC 81 à Albi.

Public : Chefs de battues/d'équipes, présidents, chefs de ligne.
Âge mini : 18 ans.

Nbre de places : 15 places
(2 personnes maxi/ société et ou équipe)

Tarif : Gratuit.

Repas : Pour faciliter l'organisation, le repas de midi sera pris en commun. Merci de prévoir votre casse-croûte.

DATE DES SESSIONS :

Mercredi 20 mai 2020

Mercredi 27 mai 2020

Jeudi 11 juin 2020

Jeudi 3 septembre 2020

Jeudi 17 septembre 2020

de 8h à 17h

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ORGANISATEUR DE CHASSES COLLECTIVES



LE CANDIDAT

Société de chasse :

(2 personnes maxi/
société et/ou équipe)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

20 mai 2020 27 mai 2020 11 juin 2020

3 septembre 2020 17 septembre 2020

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**

RÉGULER LES CORVIDÉS À TIR



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'impact des corvidés (corneille noire) sur le petit gibier est souvent sous estimé par le gestionnaire d'un territoire de chasse. Ces oiseaux peuvent également être préjudiciables à l'agriculteur lors des semis de tournesol ou de maïs. La régulation à tir, en complément du piégeage, peut assurer efficacement une diminution de ces cas de prédation et/ou déprédition. C'est aussi tout simplement un mode de chasse où l'intelligence de ces oiseaux vous garantira de nouvelles sensations ! Grâce à cette formation, vous saurez tout sur les différentes techniques, sur la réglementation et sur les différentes espèces régulables. Pour ceux qui le souhaitent, un kit comprenant le matériel indispensable vous sera proposé (dans la limite des stocks disponibles).

Lieu : Siège de la FDC 81 à ALBI.

Public : Chasseurs, agriculteurs-chasseurs.
Âge minimum: 16 ans.

Nbre de places : 30 places.

Tarif : Gratuit.

Composition du kit (100€):

- 1 filet camouflage 4m x 1,40m
- 1 manège à corvidés avec ses 3 formes adaptées
- 12 formes de corneilles «floquées» (dans la limite des stocks disponibles)

DATE DES SESSIONS :

- Vendredi 20 mars 2020
de 9h à 12h

INTERVENANT :

Fédération Départementale des Chasseurs
du Tarn

avec le soutien de :

PLUMAFFUT

<https://www.plumaffut.fr/>

DEUXIÈME PARTIE

❖ Présentation du kit.

❖ Techniques de chasse.

En fin de formation :

- 1 cadeau offert (tirage au sort parmi les participants)
- 1 code promo sur le site pour chaque participant

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉGULER LES CORVIDÉS À TIR LE CANDIDAT



Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

20 mars 2020



Je souhaite également réserver un kit corvidés (100€) - paiement le jour de la formation (dans la limite des stocks disponibles)

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**

L'ASSOCIATION DE CHASSE

Président(e) de société, nouveau(e) président(e) de société, membres du bureau, cette formation est faite pour vous! Toutes les informations et obligations pour assurer efficacement vos responsabilités

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

ORGANISATION DE LA CHASSE EN FRANCE

LES STRUCTURES DE CHASSE LOCALES

L'ASSOCIATION « LOI 1901 » :

- Les membres
- Le rôle du président
- Les statuts
- Le règlement intérieur
- L'assemblée générale
- Le droit de chasse,
- Les baux de chasse
- Responsabilité.

DÉCOUVERTE DE VOTRE ESPACE ADHERENT SUR LE SITE INTERNET DE LA FDC81

INTERVENANT :



Public : Responsables d'association (présidents, bureau), nouveaux présidents. Âge mini: 18 ans.

Lieu : Siège de la FDC à Albi et Maison des associations à Castres

Tarif : Gratuit.

Nbre de places : 30 maxi par session (10 personnes minimum).

DATE DES SESSIONS :

- Vendredi 15 mai 2020 (Siège FDC81, Albi)
de 14h à 18h

- Vendredi 11 septembre 2020 (Maison des associations, Place du 1^{er} Mai, Castres)
de 8h30 à 12h30

Avec le soutien de :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'ASSOCIATION DE CHASSE



LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

15 mai 2020 (à Albi) 11 septembre 2020 (à Castres)

Fait à

Le

Signature du candidat : **Signature du président de la société :**

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**

RÉGLEMENTATION CHASSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Riche d'une grande diversité de milieux naturels et d'espèces animales sauvages, la France est l'un des premiers pays de chasse en Europe. Cette richesse, tant en nombre de pratiquants qu'en diversité des modes de chasse implique une réglementation devenue parfois complexe. L'objectif de cette formation est de connaître les principaux textes réglementant l'activité chasse, et de prendre connaissance des évolutions.

Lieu : Siège de la FDC 81 à Albi.

Tarif : Gratuit.

Public : Responsables d'association (présidents, chefs d'équipe, etc.), gardes-chasse particuliers, lieutenants de louveterie, chasseurs, etc.

Nbre de places : 40 places.

DÉROULEMENT DE LA 1/2 JOURNÉE



Lecture de l'arrêté d'ouverture et fermeture de la chasse dans le Tarn pour la prochaine saison.

DATE DE SESSION :

- Vendredi 3 juillet 2020
de 8h30 à 12h30



Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique du Tarn.



Les principaux textes nationaux réglementant la chasse en France :
- procédés de chasse
- appeaux et appellants
- et bien d'autres encore !



Réponses aux questions et discussion.

INTERVENANTS :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉGLEMENTATION CHASSE



LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Je désire m'inscrire à la formation

“Réglementation chasse”

Fait à

Le

Signature du candidat : **Signature du président de la société :**

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**



EXAMEN SANITAIRE INITIAL DU GIBIER

PROGRAMME

DEVENIR CHASSEUR FORMÉ À L'EXAMEN, C'EST :

- Effectuer un tri sélectif du gibier prélevé.
- Distinguer le normal de ce qui ne l'est pas.
- Pratiquer et donner une culture hygiénique et sanitaire de la venaison.
- Effectuer le prélèvement pour le contrôle trichine chez le sanglier.

CETTE FORMATION EST OBLIGATOIRE POUR LES CHASSEURS :

- Qui commercialisent leur gibier sur le marché local.
- Qui commercialisent leur gibier à des négociants/ateliers de traitement.
- Le réseau des chasseurs formés à l'examen sanitaire initial.
- Qui proposent le gibier pour un repas de chasse ou un repas associatif.

Tous les chasseurs se trouvant dans l'une de ces situations ne doivent pas forcément être formés, il suffit d'une personne (ou plus si vous le souhaitez) formée par équipe de chasseurs concernés.

Lieu : Au siège de la FDC à Albi

Public : Sociétés, équipes, chasseurs qui destinent leur gibier pour la vente, cessions diverses, repas, lots, etc. De préférence les personnes chargées de l'éviscération/ découpe.

Tarif : Gratuit. Si vous souhaitez bénéficier d'un kit trichine (analyse comprise), un chèque de 15€/kit vous sera demandé le jour de la formation.

Nbre de places : 30 maxi par session. Âge mini: 16 ans.

DATE DE SESSION :

- Vendredi 25 septembre 2020
de 9h à 12h30

INTERVENANT :



Fédération Départementale des Chasseurs
du Tarn

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



EXAMEN SANITAIRE INITIAL DU GIBIER

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Je désire m'inscrire à la formation 'Examen sanitaire initial'

Fait à

Le

Signature du candidat : **Signature du président de la société :**



TAILLER DANS LE VIF LA DECOUPE DU GIBIER

PROGRAMME

1^{ère} partie de la journée

- Rappels sur l'Examen initial de la venaison
- Connaissance des techniques de dépouilles et d'éviscérations du grand gibier avec une démonstration de Mr Eugène MERTZ (Boucher professionnel)
- Connaissance des techniques de découpe et des différentes pièces de viande : explications et démonstration

- Echanges avec le professionnel

2^{ème} partie de la journée

- Mise en pratique de la dépouille et de l'éviscération, et découpe de grand gibier par les participants (chevreuil/sanglier)

- Présentation des affiches et des ouvrages de Mr Mertz

- Le matériel de découpe

Lieu : Local de chasse de l'ACCA de Pampelonne - 8 chemin de Groussoles, lieu-dit "la Garenne", 81190 Pampelonne

Public : Chasseresses et chasseurs (18 ans minimum). Les personnes formées à l'examen initial sont prioritaires.

1 personne maxi/société

Repas : Pour faciliter l'organisation, merci de prévoir votre casse-croûte

Tarif : 10€, paiement après confirmation de l'inscription.

Nbre de places : 18 places

DATE DE SESSION :

- Lundi 19 octobre 2020 à Pampelonne
de 9h à 13h et 13h30 à 15h

INTERVENANTS :

Eugène MERTZ (Boucher, Conseiller technique sur la venaison)

23

avec le soutien de :



05 63 38 04 67



atf4@orange.fr



11 Rue François Thermes
81990 Puygouzon



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TAILLER DANS LE VIF : LA DECOUPE DU GIBIER



LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Je désire m'inscrire à la formation

Après réception de votre bulletin d'inscription, la FDC81 confirmera votre participation par écrit. L'inscription ne sera alors définitive qu'après réception du règlement.

Fait à

Le

Signature du candidat : Signature du président de la société :

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**



DES FORÊTS AUX FOURNEAUX LA CUISINE DU GIBIER

PROGRAMME

MATIN

8h00

- Point sur la législation sanitaire (vente, don, etc.), l'examen initial du gibier tué à la chasse.

9h00

- Autour du grand gibier : le choix et la valorisation des différentes préparations et recettes.

- Cuisine du gibier: réalisation de recettes avec Mr Claude IZARD et Mr Jean-Pierre SAYSSET, Maîtres Restaurateurs, ainsi que les chefs des Cuisineries.

REPAS

13h00

- Les vins Gaillacois du Domaine de la Camba Torta et les plats préparés par les chefs des Cuisineries.

DATE DE SESSION :

- Mercredi 28 octobre 2020, au CFA de Cunac de 8h à 15h

ATTENTION : Date provisoire susceptible de modification

INTERVENANTS :



100% PRODUITS TARNAIS

Lieu : Chambre des Métiers du Tarn, Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (Cunac).

Public : Chasseresses et chasseurs amateurs de cuisine.

Repas : Au restaurant du centre de formation.

Tarif : 50€, paiement après confirmation de l'inscription (comprend la formation, le prix des produits et du repas).

Nbre de places : 12 places

avec le soutien de :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION



DES FORÊTS AUX FOURNEAUX : LA CUISINE DU GIBIER

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Je désire m'inscrire à la formation

Après réception de votre bulletin d'inscription, la FDC81 confirmera votre participation par écrit. L'inscription ne sera alors définitive qu'après réception du règlement.

Fait à

Le

Signature du candidat :

LE PETIT GIBIER

DES OUTILS POUR LE FAVORISER



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les outils mis à disposition des gestionnaires de territoire de chasse pour favoriser le petit gibier et la biodiversité en général.

PROGRAMME

1^{ère} partie (matinée) : Connaissance des outils disponibles

- Présentation des aménagements possibles, leurs rôles, leurs intérêts pour la petite faune : conventions petit gibier, haie, JEFS, culture à gibier, etc
- La gestion intégrée d'une exploitation : gestion des chaumes, création et gestion des points d'eau, entretien des bandes enherbées.
- Les aides existantes pour l'implantation ou la gestion des aménagements.

2^{ème} partie (après-midi) : Visite de différentes aménagements

- Ferme pédagogique et agriculteurs à Virac.
- Haies champêtres.
- Garennes.
- Couverts faunistiques.
- Abris perdrix/faisans, etc.

Lieu : Siège de la FDC 81 à Albi (matin), ferme pédagogique à Virac (après-midi).

Public : Chasseurs, présidents de société, agriculteurs, etc.

Tarif : Gratuit.

Repas : Pour faciliter l'organisation, merci de prévoir votre casse-crûte (salle à disposition).

DATE DE SESSION :

- Jeudi 1 octobre 2020
de 9h à 16h30

INTERVENANTS :



Agriculteurs de la
commune de Virac

La formation se déroule en partie en extérieur, prévoir des vêtements adaptés !

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



LE PETIT GIBIER, DES OUTILS POUR LE FAVORISER

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :



Je désire m'inscrire à la formation "le petit gibier"

Fait à

Le

Signature du candidat : **Signature du président de la société :**

28

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**

FORMATION COMPLÉMENTAIRE CHASSE À L'ARC



PROGRAMME :

Des ateliers différents et des stands de démonstration seront à votre disposition :

- Montage de flèche.
- Aiguisage de lames de chasse.
- Choix des arcs de chasse.
- Fabrication de cordes.
- Documentation.
- Utilisation d'un tree stand.
- Tir de chasse (N'hésitez pas à amener votre arc si vous en possédez un).

Lieu : Non défini

Public : En priorité les personnes ayant l'attestation de formation à la chasse à l'arc. Âge mini: 15 ans.

Tarif : Gratuit

Repas : Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place !

Nbre de places : 30 personnes.

DATE DE SESSION

Date non fixée, contacter la Fédération pour plus de renseignement

PERFECTIONNEMENT PIEGEAGE

PROGRAMME 1/2 journée:

Essentiellement sur le terrain (autour de la FDC 81), cette formation animée par des piégeurs "confirmés" traitera essentiellement des techniques de pose:

- des pièges à lacets (belisle...)
- du collet à arrêteoir,
- des cages pièges.

Mais aussi des différents appâts et odeurs à utiliser...

Seront également abordées les techniques de capture des pigeons touriers par cages pièges, méthode alternative et plus "douce" que les battues à tirs.



Lieu : Siège de la FDC81 à Albi

Public : Piégeurs agréés

Age : 16 ans

Tarif : Gratuit

Nbre de places : 25 personnes.

DATE DE SESSION

Vendredi 19 juin 2020

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Je désire m'inscrire à la formation COMPLEMENTAIRE CHASSE A L'ARC

Je désire m'inscrire à la formation PERFECTIONNEMENT PIEGEAGE

Fait à

Le

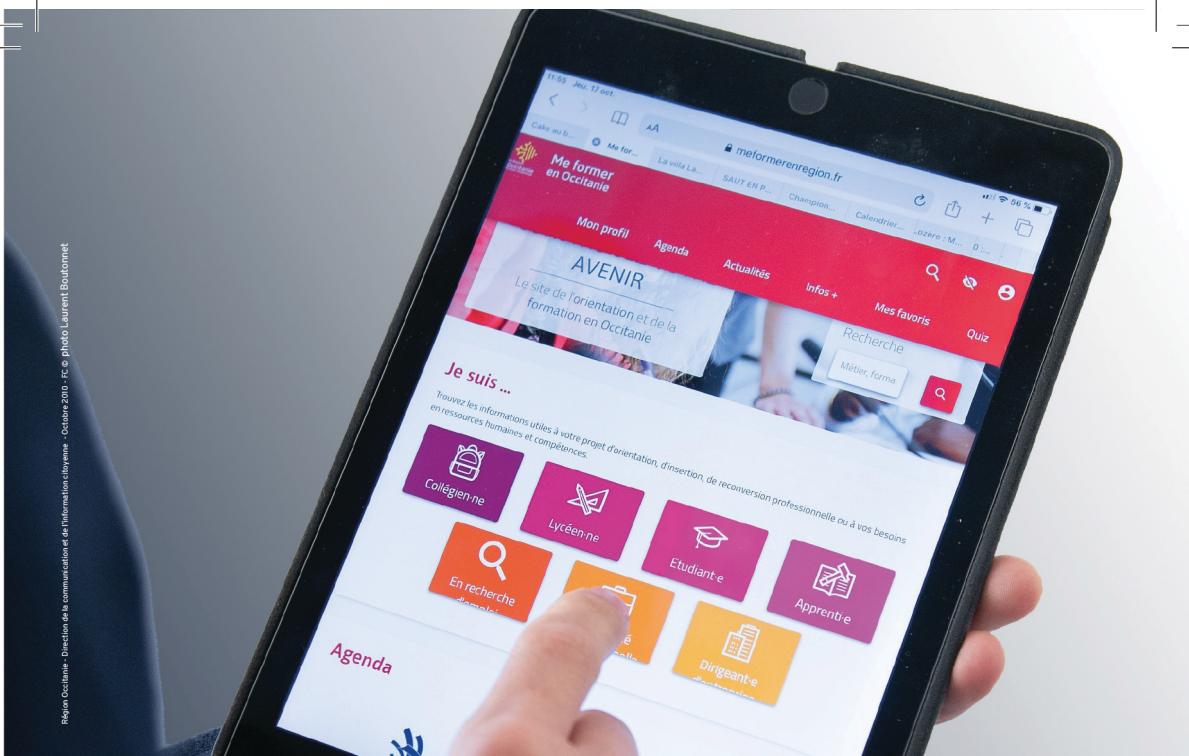
Signature du candidat :

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**

FORMATIONS

2020

FORMATIONS											
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Permis de chasser (p.4)				6							
Chasse accompagnée (p.6)											2-5-7
Piégeur agréé (p.7)											
Chasse à l'arc (p.9)				20				19			
Les bases de la sécurité (p.11)		20-21-30	7-12								3-17
Organisateur chasses collectives (p.13)		20-27	11								
Réguler les corvidés à tir (p.15)	20										
L'association de chasse (p.17)			15				11				
Réglementation chasse (p.19)				3							
Examen sanitaire initial du gibier (p.21)						25					
La découpe du gibier (p.23)									19		
La cuisine du gibier (p.25)									28		
le petit gibier, des outils pour le favoriser (p.27)								1			
Formation complémentaire chasse à l'arc (p.29)											Date non fixée à l'heure actuelle
Perfectionnement piégeage (p.29)								19			



Région Occitanie - Direction de la communication et de l'information citoyenne - Octobre 2010 - ric © photo Laurent Boutonnat



AVEC LE SITE **MEFORMERENREGION.FR**, LA RÉGION FACILITE VOS RECHERCHES ET VOTRE PARCOURS

Collégien-ne, lycéen-ne, étudiant-e, apprenti-e, personne en recherche d'emploi, salarié-e ou dirigeant-e d'entreprise ; parce que tout le monde, à un moment de sa vie, peut être confronté à des problématiques d'orientation, de formation ou d'emploi, la Région met en ligne le site **meformerenregion.fr** pour que chacun puisse construire son avenir.

C'EST EN NOUS, C'EST ICI OCCITANIE

laregion.fr

